

Paris, le 6 avril 2010

## MODALITES DE MISE A DISPOSITION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2009

Foncière des Murs annonce que son document de référence 2009 a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 1<sup>er</sup> avril 2010.

Ce document est disponible :

- sur le site internet de Foncière des Murs, à l'adresse [www.foncieredesmurs.fr](http://www.foncieredesmurs.fr), rubrique : **FINANCE / DOCUMENTATION**
- sur le site internet de l'Autorité des Marchés Financiers, à l'adresse [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org), rubrique : **EMETTEUR / INFORMATIONS PUBLIEES PAR LES SOCIETES COTEES**
- au siège de la société, 30 avenue Kléber 75208 Paris Cedex 16.

Les documents suivants sont intégrés dans le document de référence :

- le rapport financier annuel 2009
- les comptes annuels
- le rapport de gestion
- la déclaration de M. Yan Perchet, responsable du document
- le rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne
- les rapports des commissaires aux comptes
- les honoraires des contrôleurs légaux

### A propos de Foncière des Murs

Foncière des Murs SCA, filiale de Foncière des Régions, est une Société d'Investissements Immobiliers Cotée (SIIC) spécialisée dans la détention de murs d'exploitation notamment dans les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration, de la santé et des loisirs. La politique d'investissement de la société privilégie les partenariats avec des opérateurs leaders de leur secteur d'activité, en vue d'offrir un rendement récurrent à ses actionnaires.

Foncière des Murs est cotée sur Euronext Paris, compartiment B d'Eurolist (FR0000060303 - FMU).

### **Contacts: Foncière des Murs**

Dominique Ozanne – Directeur Général Adjoint  
Tél. : 01 58 97 54 20  
[dominique.ozanne@fdr.fr](mailto:dominique.ozanne@fdr.fr)

Frédéric Gaignon – Secrétaire Général  
Tél. : 01 58 97 51 67  
[frederic.gaignon@fdr.fr](mailto:frederic.gaignon@fdr.fr)

Retrouvez ce communiqué sur [www.foncieredesmurs.fr](http://www.foncieredesmurs.fr)